



Département de la MEUSE  
Arrondissement de VERDUN  
Canton de ETAIN  
COMMUNE DE  
55210 – Hannonville sous les Côtes  
Tél. : 03.29.87.33.08  
E.mail : mairie55hannonville@gmail.com  
Site : [www.mairie-hannonville.fr](http://www.mairie-hannonville.fr)  
SIRET : 21550228700018

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 23 FEVRIER 2024**

**Présidente** : Mme LEPRINCE Danielle  
**Secrétaire de séance** : MR LABISSY Alain

**Présents** : Mr STEIN Jérôme, Mr LABISSY Alain, Mr MAZZOLA Michel, Mr ADAM Francis, Mme AUBRY Céline, Mme BRIZION Virginie, Mr CAURIER Laurent, Mme HUMBERT Marie, Mr LEPRINCE Christophe, Mr PARANT Romuald, Mme SAYEN Annick, Mr WALLERICH Patrice.

**Pouvoir** : Mr BRIZION Cyril, donne son pouvoir à Mme BRIZION Virginie.

Validation du compte rendu précédent, avec les remarques suivantes.

**Modifier** : \* Mr Leprince précise que c'est lui qui a indiqué que de nombreux pare-brises étaient présents et non Mr Caurier (Mme Humbert doit faire des photos). Il manque son intervention qui rappelle qu'à plusieurs reprises il a proposé de se doter d'un outil pour prévenir la population par SMS. Mr Stein et Mme Humbert précisent que cet outil a déjà fait l'objet d'une étude en commission au début du mandat et présentation en conseil. Il n'avait pas été retenu car nous disposons déjà de Panneau Pocket. Mr STEIN précise que depuis le début du mandat, nous avons fortement fait évoluer les outils de communication en direction de la population.

\*Pose de lockers au café de la place, Mme la Maire aurait préféré lire, un montant de 40€ décidé à la place d'imposé.

\*Mme la Maire précise que ce n'est pas la mairie mais l'Agence Postale Communale qui sera fermée les 4 samedis matin à venir.

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- 1/ Approbation des comptes de gestions et administratifs 2023.**
- 2 / Dissolution du budget lotissement.**
- 3/ Délibération « prime pouvoir d'achat »**
- 4/ Examen devis entreprise Verdun.**

## **5/ Propositions des commissions : environnement et Com'Jeunes.**

## **6/ Réflexions sur les zones d'accélération des énergies renouvelables sur notre territoire.**

### **Questions diverses.**

## **1/ Approbation des comptes de gestions et administratifs 2023.**

Récapitulatifs des comptes administratifs présentés pour l'exercice 2023.

Excédent pour la COMMUNE + 487 097.59 €  
EAU + 75 395.60 €  
ASSAINISSEMENT + 27 696.09 €  
FORET + 295 047.51 €

Déficit pour le LOTISSEMENT – 67 000.74 €

Soit un excédent global de + 818 236.05 € après avoir contracté un emprunt de 300 000 pour le projet de l'axe Fresnes/Thillot.

Les comptes administratifs sont votés à l'unanimité.

## **2 / Dissolution du budget lotissement.**

Ce budget en déficit peut être transféré sur la commune ou bien conservé. Le conseil municipal décide de le maintenir en lotissement.

Mise en valeur de ces parcelles, faire de la publicité, Sur le site internet, le bon coin ...

Mme Humbert suggère par exemple de construire des résidences séniors.

## **3/ Délibération « prime pouvoir d'achat »**

Le centre de gestion valide la décision du conseil du 11 janvier 2024 et demande de prendre une délibération pour l'attribuer sur le budget 2024.

## **4/ Examen devis entreprise Verdun.**

Création de 4 places de parking dont une PMR près du city stade, réalisation d'un devis par l'entreprise Verdun d'un montant de 8110 € en grave ciment ou 9200 € en enrobé. Les travaux pour la somme de 8100 € sont retenus.

Toujours sur le sujet voirie Mr Mazzola signale que les travaux de l'Ehpad se poursuivent et qu'un poteau devra être déplacé. Une subvention est envisageable en respectant une date butoir. Ce poteau est placé devant une entrée.

Mr Wallerich rappelle que les constructions du lotissement du pâquis sont terminées et à l'issue de celles-ci la commune doit réaliser des trottoirs. Mme la Maire lui répond qu'il faut y réfléchir. Mr Wallerich a signé un papier indiquant que les trottoirs seront réalisés, ils doivent être faits et il sort de la salle.

Un débat s'engage sur l'ensemble des trottoirs à réaliser sur la commune, la majorité des élus estime que ce doit être une priorité. La Commission voirie doit étudier cette perspective.

Mr Wallerich réintègre la séance pour la suite du conseil municipal.

## **5/ Propositions des commissions**

Environnement Mme Aubry présente le travail de cette commission, passage en zéro phyto ? une subvention par la !fredon de 80% peut être espérée. Végétalisation du cimetière avec des plantes peu consommatrices d'eau.

Mise en place à l'église de récupérateurs d'eau de pluie subventionnables peut être 60% ?

Organisation en novembre d'une journée broyage où les habitants pourront apporter leurs branches.

Pour le fleurissement, une réunion est prévue en mars pour le choix de fleurs vivaces.

Samedi 20 avril , journée ramassage des déchets dans le village.

Com' Jeunes Mr Stein présente les actions menées en 2023, Réalisation de la fresque Com'Jeunes, sortie trampoline park, Halloween, les Olympiades, Présence aux commémorations avec action au 11 novembre

en lien avec l'Ehpad pour permettre à des résidents d'y assister, présentation de leur projet à la MSA, 1500 € sont attribués et le projet envoyé à Paris. Ils sont très satisfaits du résultat du City stade

En 2024 au programme, garder le lien avec l'Ehpad et en créer un avec génération mouvement, la chasse aux oeufs, une soirée musicale, les Olympiades et Halloween.

Présentation des devis pour la réalisation de la salle des jeunes, Mme Aubry quitte la séance le temps du débat car un devis présenté est proposé par son compagnon.

Devis Concept rénovation : MO 1512€ + Matériel 1956.14€ soit au total 3406.14€

Devis Renov habitat 5710 € pour le sol et un second pour la peinture 3800 €

Devis Manutan Collectivités pour le mobilier s'élève à 3889.99€

Devis Defaistre pour le billard d'un montant de 799€.

Les débats sont ouverts après présentation du prévisionnel d'un reste à charge pour la commune d'environ 9000€ . Mr Caurier trouve que cela fait beaucoup de dépenses pour les jeunes, Mme la Maire souhaite une concertation avec la commission bâtiments et demande de nouveaux devis.

Mr Stein réagi à ces propos, depuis octobre, il y a toujours quelque chose qui doit être justifié, nous avons perdu plusieurs mois. Une participation de l'agent communal a déjà été demandée pour la peinture avec les jeunes mais rejetée par Mme la Maire. « C'est exaspérant un tel comportement pour un projet qui a été présenté à plusieurs reprises » et qui fait l'objet de subventions déjà versées sur le compte de la Commune et qui n'oblige en rien l'obligation de faire appel à des artisans. Aussi, Mr Stein précise que nous votons régulièrement des devis avec des montants bien plus importants et sans passage en commission. Mr Stein se lève et quitte la séance à 22h50.

Le conseil municipal continue de débattre et opte finalement pour le devis de Concept rénovation et peinture de la salle faite avec les jeunes et l'agent communal. Pour le mobilier une décision sera prise plus tard après les travaux.

#### **6/ Réflexions sur les zones d'accélération des énergies renouvelables sur notre territoire.**

Mme la Maire présente plusieurs plans et notre village étant situé dans la zone de survol des hélicoptères de la base d'Étain la seule option pouvant être envisagée est un parc de panneaux photovoltaïques. Le choix de la parcelle à retenir qui s'y prête le mieux est celle contre l'ancienne décharge, actuellement en friche. Après discussion l'intégration du village dans ce projet pour éventuellement permettre aux habitants de bénéficier des mêmes aides semble judicieux. Le conseil municipal vote à 11 voix pour et une abstention.

#### **Questions diverses.**

Mme Brizion demande quand est effective une réservation d'une concession au cimetière. M. la Maire lui répond que c'est acté à partir du paiement de celle-ci.

Pour information, un marché artisanal est organisé le week-end du 6 au 7 mars par M. Mathieu lors de l'inauguration de sa société Meuse Api Cuir.

Mr Labissy signale que la haie clôturant le nouveau cimetière nécessite d'être à nouveau taillée. M. la Maire en prend note.

Levée de la séance à 23H 20

Secrétaire de séance  
M. LABISSY Alain

